

Plus de glyphosate depuis 2009

1

ENSEMBLE POUR UNE VILLE DURABLE

Service créé en 2010 + 1 référent "développement durable" dans chaque service communal

- * Clause intégrée dans nos marchés publics
- * Fourniture de produits bio par la ferme du Domaine de Fabrégas

Charte "zéro plastique" signée en 2019 pour les plages, à étendre progressivement

- * Fait pour notre cuisine centrale depuis 2010
- * Mise à disposition gratuite de bacs à compost et de poulaillers
- * Tous les quartiers équipés pour le tri sélectif

Déjà 6 réalisés (3 au centre-ville, 1 à Berthe, 1 à Barban, 1 à Saint-Elme), à poursuivre

- * Plan d'urbanisme modifié :
 - 65% de surfaces super-urbanisables,
 - + 40% de terres agricoles,
 - + 8% de zones naturelles
- * Domaines de Fabrégas et du Fort Saint-Elme préservés en zone naturelle
- * 910 hectares de terres et 430 de mer protégés par *Natura 2000*
- * Littoral classé *zone de protection du patrimoine*
- * Objectif : ne pas dépasser les 70000 habitants en poursuivant les réductions des droits à bâtir

Notre proposition : commencer par un repas végétarien par semaine

Elu, je serai actif à la Métropole TPM et j'agirai dans la commune afin :

De créer un **service municipal de l'environnement et du développement durable**. Une politique progressive et concertée « **Zéro plastique** » « **zéro pesticide** » « **zéro empreinte forêt** ». De développer les **jardins partagés solidaires dans tous les quartiers**.

D'approvisionner les cantines scolaires par **des producteurs locaux**. De proposer un **menu végétarien tous les jours** dans les cantines pour consommer moins de viande.

De développer le **tri des déchets alimentaires**. De généraliser le **tri sélectif** et le **compostage** dans la ville.

De faire un « **Stop au béton** ». De **sanctuariser** les derniers espaces naturels et de déployer un plan de **70 000 arbres** dans les espaces publics.

De protéger la **biodiversité** et de garantir le **bien-être animal**.

De défendre un **urbanisme durable et raisonné** en développant notamment la thalassothérapie et le photovoltaïque.

- * 89% de la surface communale arborée, 29% en ville (moy. France : 19%), + 46% de jardinières
- * À poursuivre, notamment avec le projet de *permis de végétaliser l'espace public pour les particuliers*

- * La Seyne est la 1ère commune du Var à s'être dotée d'une délégation aux animaux dans la ville
 - * Appliquer la *Charte L214-Éthique & Animaux* (à l'exception de ses dispositions relatives à la chasse)

- * Mise en service et extension de la centrale de production d'énergie par la thalassothérapie
- * Raccordement au réseau de chaleur de l'usine de valorisation des déchets de Lagoubran
 - * 1149 tonnes de CO2 en moins par an
- * bus et bateaux-bus hybrides (+ 78% de passagers)
 - * Escapes de bateaux "zéro fumée"
- * Nouvelles dessertes de bateaux-bus et bus
- * Bornes véhicules électriques, aide achat VAE, circulation différenciée (*Crit'air*), etc.



* **EN VERT** : ce qui est fait
* **EN JAUNE** : nos perspectives